

Réservations des activités périscolaires

- Garderie matin (à l'exception du service de garderie fratrie*)
 - Restauration scolaire
- Garderie du soir (maternelle)
 - Etude (élémentaire)

Vos enfants sont automatiquement **inscrits** aux activités périscolaires (garderie matin - à l'exception du service de garderie fratrie *- / restauration scolaire / garderie du soir et étude).

Vous n'avez donc pas à créer l'inscription à proprement parlé.

Conformément au règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires, **il vous appartient de gérer les réservations** des jours de fréquentation, **dans les délais autorisés.**

RECOMMANDATION: De préférence, effectuez vos réservations depuis un ordinateur plutôt que depuis un Smartphone. En cas d'utilisation d'un Smartphone, nous vous conseillons de cliquer sur « version ordinateur » dans les 3 petits points, en haut à droite de votre téléphone.

1 Pour cela, vous devez vous connecter à votre espace citoyen: [espace-citoyens.net](https://www.espace-citoyens.net)
<https://www.espace-citoyens.net> > espace-citoyens

Connectez vous à votre compte en entrant votre identifiant et votre mot de passe.

2

MON ESPACE PERSO

TEST

.....

J'ai oublié mon mot de passe.

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créer mon espace

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYENS

Nous sommes heureux de vous retrouver sur ce portail destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne à Chatou.

Depuis votre espace vous pouvez :

[Transmettre vos demandes à partir des formulaires disponibles en ligne :](#)

- Crèche : Inscription sur la liste d'attente pour l'attribution d'un place après passage en commission
- Réservation pour les activités périscolaires (accueil du matin, restauration, accueil du soir et étude) et en accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires)

[Accéder à votre tableau de bord afin de :](#)

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives
- Télécharger et imprimer vos factures et attestations
- Payer en ligne
- ...

Nouveaux arrivants à Chatou:

- Vos enfants sont scolarisés : Vous souhaitez les inscrire dans l'établissement scolaire correspondant à votre nouvelle adresse

ACTUALITÉS

23/05

Information séjour ALE Juillet 2022
Bonjour, Retrouvez les informations relatives à l'organisation d'un séjour du 18 au 22 juillet,...

LIRE LA SUITE

Effectuer des réservations

3 Sur votre page d'accueil de votre espace citoyen, sélectionnez « gérer mes réservations »

Mon tableau de bord



Ma famille



4

Sélectionnez dans la liste des activités qui vous sont proposées, celle pour laquelle vous souhaitez effectuer ou annuler des réservations.

NB: Si vous avez plusieurs enfants, prenez soin de vérifier le prénom de l'enfant pour qui vous allez intervenir.

Ma famille



GÉRER LES RÉSERVATIONS

Maya	Garderie Élémentaire	Elémentaire JEAN ROSTAND	du 02/09/2024 au 05/07/2025
Maya	Restauration scolaire	Elémentaire JEAN ROSTAND	du 02/09/2024 au 05/07/2025
Maya	Etude	Elémentaire JEAN ROSTAND	du 02/09/2024 au 05/07/2025



Délais de réservation

	Ouverture des réservations	Délais de Réservation possible jusqu'à	Délais d'annulation possible jusqu'à
Accueils maternels et élémentaires du matin	A l'année dès le mois de juin qui précède la rentrée scolaire	La veille de l'activité jusqu'à minuit	La veille de l'activité jusqu'à minuit
Restauration scolaire	A l'année dès le mois de juin qui précède la rentrée scolaire	La veille de l'activité jusqu'à minuit	La veille de l'activité jusqu'à minuit
Accueils maternels du soir	A l'année dès le mois de juin qui précède la rentrée scolaire	La veille de l'activité jusqu'à minuit	La veille de l'activité jusqu'à minuit
Etudes surveillées	A l'année dès le mois de juin qui précède la rentrée scolaire	La veille de l'activité jusqu'à minuit	La veille de l'activité jusqu'à minuit
Garderie gratuite pour les fratries	A l'année dès le mois de juin qui précède la rentrée scolaire	La veille de l'activité jusqu'à minuit	La veille de l'activité jusqu'à minuit
Accueils de loisirs du mercredi	A l'année dès le mois de juin qui précède la rentrée scolaire	lundi minuit précédant le mercredi concerné	jeudi minuit précédant le mercredi concerné
Accueils de loisirs des vacances scolaires (Toussaint/ Noël / Hiver/ Printemps / Juillet / Août)	4 semaines avant le début de la période de vacances. Se référer au calendrier de l'année en cours consultable sur l'Espace Citoyen	2 semaines (dimanche soir minuit) avant le début de la période des vacances en fonction des places restantes ou annulées.	2 semaines (dimanche soir minuit) avant le début de la période de vacances. Se référer au calendrier de l'année en cours consultable sur l'Espace Citoyen

5

La page d'introduction générale s'ouvre, stipulant les clauses du règlement de toute réservation/annulation ainsi que les délais à respecter pour vos démarches.

Vous retrouverez cette page d'introduction dans toutes les démarches de réservations/annulations que vous pouvez effectuer.

Cliquez sur

COMMENCER >

Annulation des réservations

Les réservations doivent être annulées dans le délai autorisé même en cas de sortie scolaire ou de séjours en classe de découverte.

Défaut d'annulation dans les délais

Facturation automatique des jours réservés :

- pour l'ensemble des services péri et extra scolaires une majoration de 50% sera appliquée sur le tarif habituel
- pour la restauration scolaire, le repas sera facturé 9,83€

En cas de maladie, à condition de transmettre

- un certificat médical dans les 72 heures qui suivent le 1^{er} jour d'absence,
- ou la photocopie du mot d'absence rédigé par les parents et visé par l'enseignant de l'enfant
- ou un justificatif de l'employeur spécifiant la prise d'une journée enfant malade
- ou un document de décharge fourni par l'école ou l'équipe périscolaire s'il a été demandé de venir chercher l'enfant en cours de journée

la facturation automatique ne sera pas appliquée.

ANNULER LA DÉMARCHÉ

COMMENCER >

COMMENCER >

6

Vous arrivez sur le calendrier des réservations/annulations

Attention: Si l'inscription à l'activité est valable pour toute l'année, le calendrier des réservations vous est présenté au choix, à la journée, à la semaine, ou au mois.

Si vous souhaitez réserver tous les repas de toute l'année en une seule fois, il vous appartient de cliquer sur le bouton « appliquer une périodicité »

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Maya - Garderie Élémentaire - du 02/09/2024 au 05/07/2025 - Élémentaire JEAN ROSTAND - Garderie Matin

Semaine

Mois

Réservations du 02/09/2024 au 05/07/2025

Janvier 2025

Appliquer une périodicité

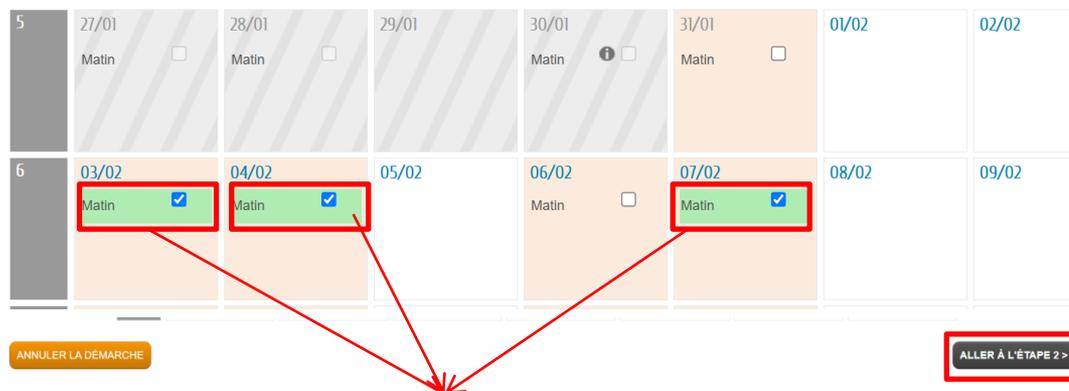
Modifications apportées ici Réservations antérieures en attente d'instruction

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	30/12	31/12	01/01	02/01	03/01	04/01	05/01
2	06/01 Matin <input type="checkbox"/>	07/01 Matin <input type="checkbox"/>	08/01	09/01 Matin <input type="checkbox"/>	10/01 Matin <input type="checkbox"/>	11/01	12/01
3	13/01 Matin <input type="checkbox"/>	14/01 Matin <input type="checkbox"/>	15/01	16/01 Matin <input type="checkbox"/>	17/01 Matin <input type="checkbox"/>	18/01	19/01

Pour réserver **1 ou quelques jours**, restez sur le calendrier mensuel ou semaine :

7 Pour réserver il faut cocher le carré à la date souhaitée :



Exemple ci-dessus Je réserve en cochant la garderie matin des 03/02 – 04/02 et 07/02 et je clique sur

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

RÉSERVATION

Maya - Garderie Élémentaire - du 02/09/2024 au 05/07/2025 - Élémentaire JEAN
ROSTAND - Garderie Matin

lundi 03/02/2025

Matin

mardi 04/02/2025

Matin

vendredi 07/02/2025

Matin

Vérifiez bien que les réservations prises en compte correspondent bien à ce que vous souhaitez

Cliquez sur

VALIDER

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

30
janv.
2025

13:43



DEMANDE N° 498065

ENFANCE Réservation

Maya - Garderie Élémentaire - Élémentaire JEAN ROSTAND - du 03 au 07/02/2025

Pour réserver tous les jours de l'année en une seule fois, il vous appartient de cliquer sur le bouton « appliquer une périodicité »

Semaine Mois Réervations du 02/09/2024 au 05/07/2025 Janvier 2025 Appliquer une périodicité

SUR QUELLE PÉRIODE SOUHAITEZ-VOUS MODIFIER VOS RÉSERVATIONS ?

DATE DÉBUT Lundi 3 Février 2025 DATE FIN Samedi 5 Juillet 2025

FÉVRIER 2025						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

JUILLET 2025						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Vous entrez la date de début et la date de fin de la période sur laquelle vous souhaitez effectuer vos réservations (pour toute l'année scolaire par exemple)

ANNULER

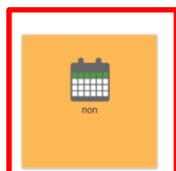
SUIVANT

8

Vous arrivez sur la page de définition du rythme de votre périodicité : si les semaines de réservations sont toutes les même vous sélectionnez « non »

Si votre rythme diffère d'une semaine à l'autre vous sélectionnez « sur deux semaines » et ainsi de suite ...

LE RYTHME DE VOS RÉSERVATIONS EST-IL DIFFÉRENT CHAQUE SEMAINE ?



ANNULER

SUIVANT

9

Vous cliquez ensuite sur

SUIVANT

Vous cochez les jours de fréquentation type d'une semaine (dans l'exemple ci-dessous lundi/mardi/jeudi) et vous cliquez sur

APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

DÉFINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :

i Les anciennes réservations seront effacées.

SEM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	Matin <input checked="" type="checkbox"/>	Matin <input checked="" type="checkbox"/>		Matin <input checked="" type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>		

Tout cocher / Tout décocher

ANNULER

PRÉCÉDENT APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

Vous retrouvez alors le calendrier mensuel, vérifiez que les cases sont bien cochées sur l'ensemble des mois concernés par la périodicité puis cliquez

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
03/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	04/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	05/03	06/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	07/03 Matin <input type="checkbox"/>	08/03	09/03
10/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	11/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	12/03	13/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	14/03 Matin <input type="checkbox"/>	15/03	16/03
17/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	18/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	19/03	20/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	21/03 Matin <input type="checkbox"/>	22/03	23/03
24/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	25/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	26/03	27/03 Matin <input checked="" type="checkbox"/>	28/03 Matin <input type="checkbox"/>	29/03	30/03

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Vous retrouvez à nouveau sur le calendrier mensuel, qui vous permet à nouveau de vérifier que tous les jours de présence souhaités sont bien cochés (n'oubliez pas de vérifier toute la période en utilisant les pages du calendrier :

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

RÉSERVATION

Le demandeur

La demande

Maya - Garderie Élémentaire - du 02/09/2024 au 05/07/2025 - Élémentaire JEAN ROSTAND - Garderie Matin

jeudi 06/02/2025 Matin	vendredi 07/02/2025 Matin	lundi 10/02/2025 Matin	mardi 11/02/2025 Matin	jeudi 13/02/2025 Matin	lundi 03/03/2025 Matin	mardi 04/03/2025 Matin	jeudi 06/03/2025 Matin
lundi 10/03/2025 Matin	mardi 11/03/2025 Matin	jeudi 13/03/2025 Matin	lundi 17/03/2025 Matin	mardi 18/03/2025 Matin	jeudi 20/03/2025 Matin	lundi 24/03/2025 Matin	mardi 25/03/2025 Matin
jeudi 27/03/2025 Matin	lundi 31/03/2025 Matin	mardi 01/04/2025 Matin	jeudi 03/04/2025 Matin				

1 2 3

Suivant

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

VALIDER

puis cliquez sur

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

30 janv. 2025	13:43		DEMANDE N° 498065 ENFANCE Réservation Maya - Garderie Élémentaire - Élémentaire JEAN ROSTAN	Du 06/02/25 au 03/04/25
---------------------	-------	--	---	-------------------------